

Bruno Théret

Le trépied de la monnaie : dette, souveraineté, confiance



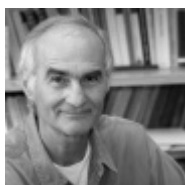
- > #Numéro 3
- > Techniques d'anticipation et anticipation des techniques
- > Communications orales rédigées

Citer cet article

Théret, Bruno. "Le trépied de la monnaie : dette, souveraineté, confiance.", 13 février 2020, *Cahiers Costech*, numéro 3.
DOI <https://doi.org/10.34746/cahierscostech87> -
URL <https://www.costech.utc.fr/CahiersCostech/spip.php?article87>

Contribution présentée au Seminario internacional « Finanza, moneda, distribucion de la riqueza », CESE – IDAES, Universidad Nacional de San Martín (Buenos Aires), le 13 décembre 2012.

Auteur(s)



Bruno Théret est Directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), et travaille à l'Institut de Recherche Interdisciplinaire en Sciences Sociales (IRISSO), UMR 7170 du CNRS - Université Paris Dauphine.

Plan

- Dettes
- Souveraineté
- Confiance et foi sociale
- La monnaie comme force sociale et morale
- Propriétés génériques et états de la monnaie : sa matrice en tant que fait social total

Commençons par constater la place paradoxale de la monnaie dans la science économique moderne. La science économique actuelle développe en effet une théorie de l'économie sans monnaie. Dans cette conception, la monnaie est un simple voile lubrifiant les échanges marchands, et elle ne participe pas à la formation des grandeurs économiques telles que le revenu et le capital. Il y a neutralité de la monnaie vis-à-vis des prix relatifs et de la répartition de la richesse. La monnaie est un simple numéraire arbitraire. Si en pratique on observe des écarts par rapport au modèle (elles sont qualifiées de « frictions »), ce ne serait qu'en raison de l'influence irrationnelle de l'Etat sur l'émission monétaire, influence qui perturbe l'allocation optimale des ressources résultant du libre jeu des marchés. Cette hypothèse revient à poser que la société ne peut être dans son état optimal que si elle est dépolitisée. Ce qui conduit à chercher à neutraliser les dimensions politiques de la monnaie et à les évacuer de l'analyse économique et de la représentation qu'on se fait de l'économie.

Le caractère erroné de ce postulat fondateur de l'économie « standard » apparaît dans les crises monétaires qui dévoilent les dimensions intrinsèquement sociale, politique et symbolique de la monnaie¹. Les conséquences des crises monétaires montrent en effet que la monnaie n'est pas économiquement neutre non seulement à court terme mais aussi à long terme. Dans ces crises, le social et le symbolique apparaissent déterminants dans la fixation des grandeurs économiques (ce qui est par ailleurs une évidence sur les marchés financiers). Comment ne pas voir, par exemple, que la crise actuelle de l'euro se confond avec une crise politique d'appartenance à un groupement politique (l'UE) et à une crise des représentations qu'on se faisait de

l'euro avant la crise ? L'euro n'est-il pas remis en question dans sa prétendue irréversibilité et dans sa capacité à dynamiser l'économie européenne ? L'impact social et distributif du régime de monnayage actuel de l'euro n'apparaît-il en toute évidence comme non neutre alors même que l'émission monétaire a été entièrement privatisée ? La crise de l'évaluation des actifs sur les marchés financiers montre aussi l'importance du symbolique dans la fixation des prix de marchés et des revenus.

Il convient donc de réviser la conception a-monétaire de l'économie prévalant dans la plupart des travaux d'expert et, réciproquement, la conception usuelle purement instrumentale et fonctionnaliste de la monnaie qui est au cœur de cette conception a-monétaire de l'économie marchande. Dans ce texte, je n'aborderai néanmoins que ce second volet : la révision de notre conception de sens commun de la monnaie. Pour reconstruire un point de vue économique qui intègre dans l'analyse des faits monétaires leurs dimensions politiques et symboliques, il est nécessaire de prendre en compte les connaissances sur la monnaie accumulées dans l'ensemble des sciences humaines et sociales². Ce qui implique de développer un changement de point de vue sur la monnaie en mobilisant les apports de l'ensemble des sciences sociales et non plus seulement de l'économie. A cette fin j'aborderai successivement trois points qui ont trait respectivement à la relation entre monnaie et dettes, à la relation entre monnaie et souveraineté et à la relation de la monnaie à la confiance.

Ce faisant, je ne fais ici que rendre compte succinctement, en tentant une courte synthèse, d'une approche interdisciplinaire de la monnaie développée en France depuis 20 ans principalement à l'initiative de Michel Aglietta et André Orléan³. Cette approche a été menée collectivement avec d'autres économistes critiques comme Jean Cartelier, Jean-Michel Servet et moi-même, mais aussi en collaboration avec (et en intégrant des apports de) divers historiens, anthropologues et sociologues, voire de psychologues et philosophes dont Marie Cuillerai présente également à ce séminaire. Une nouvelle génération d'économistes soucieux d'encastrer la science économique dans le monde des sciences de la société, comme par exemple Jérôme Blanc, Jaime Marque-Pereira et Alexandre Roig (co-organisateur de ce séminaire), s'est aussi inscrite dans cette approche socio-économique de la monnaie et participe de son développement. Cette approche vise à intégrer ou, pour le moins, à fédérer au sein d'une théorie de la monnaie qui soit acceptable par toutes les apports des diverses sciences humaines et sociales qui ont des choses à dire sur la monnaie (s'agissant

de construire un point de vue unitaire sur la monnaie). Elle se fonde non pas sur une lecture rétrospective et anachronique de notre passé à partir de notre présent (ce qui est la tendance en économie), mais à l'inverse sur une lecture généalogique du présent et de la futurité qu'il anticipe à la lumière du passé et de l'ailleurs, c'est-à-dire de situations où les dimensions non directement économiques de la monnaie n'étaient pas encore autant dissimulées et/ou refoulées de nos discours et de nos consciences.

Je ne pourrai pas, faute de place, rentrer dans le détail des apports de chaque science sociale et me concentrerai ici sur les éléments qui me paraissent les plus importants pour éclairer l'actualité monétaire et financière, notamment celle de la crise actuelle de l'euro. Quels sont ces apports les plus importants ? D'abord que le fait monétaire est (très probablement) universel, dès lors qu'on caractérise la monnaie par les deux "propriétés génériques" associées respectivement à ses formes phénoménales de monnaie de compte et de monnaie de paiement ou de règlement des dettes. Si la monnaie existe dans la plupart des sociétés, elle ne saurait être définie strictement par ce qu'elle fait (« *money is what money does* » selon la formule de George Dalton), i.e. par ses fonctions économiques dans une économie "réelle" qui lui serait extérieure⁴. Ce qui ne signifie pas, bien au contraire, qu'il pourrait exister un type de monnaie universelle, exclusif de tout autre (unique donc) au sens où il s'imposerait partout et à toutes les échelles territoriales indépendamment des contextes sociétaux, des sphères d'échange, ou des "circuits de commerce" pour parler comme Viviana Zelizer.

La monnaie n'est pas le résultat d'une rationalisation du troc et elle a très probablement une origine sacrificielle qui renvoie à la notion de *dette de vie*. Cette notion de dette de vie éclaire à son tour le lien étroit qu'entretient la monnaie avec la *souveraineté*, et ses dimensions politiques et symboliques irréductibles. En tant que la dette de vie est essentiellement une croyance, une représentation, la monnaie qui en est l'expression relève finalement d'une *confiance* ou « *foi sociale* » - pour parler comme Marcel Mauss et François Simiand - en sa capacité à honorer les dettes.

Dettes

L'hypothèse sacrificielle posant que la dette de vie est à l'origine de la monnaie est à vrai dire une hypothèse heuristique de type "big bang" qu'on ne peut complètement prouver. Elle est seulement empiriquement beaucoup plus plausible que celles du troc ou de l'origine étatique de la

monnaie. Mais elle reste contestée, notamment récemment par Graeber, 2011⁵. Selon cette hypothèse, la monnaie est un fait universel, un invariant anthropologique qui a pour fondement le fait que tout humain est confronté à la mort, et donc que tout groupe humain doté d'une permanence trans-générationnelle est nécessairement structuré à partir de la représentation de ce qu'on peut dénommer des "dettes de vie". La vie est un don : elle est donnée, reçue et rendue ; le don primordial d'un capital de vie crée des dettes et des créances réciproques. Les dettes de vie sont des dettes dont on ne peut pas se libérer, ce sont des dettes d'autorité, c'est-à-dire des dettes à l'égard d'autorités symboliques et éthiques supérieures, autorités souveraines considérées comme créancières de la dette de vie du fait qu'on se les représente comme les sources ultimes de la vie. Ce sont des dettes tutélaires non remboursables dans le cours de la vie ; elles doivent être honorées par des paiements récurrents, et on ne peut s'en libérer définitivement que par la mort ou l'exil (mort sociale) hors du groupe structuré par cette dette tutélaire. C'est à cette fin que la monnaie a été inventée ; elle fait office de substitut non violent aux victimes vivantes (humaines et animales) dans les paiements sacrificiels offerts aux créanciers éternels de la dette de vie.

La monnaie permet à la fois de mesurer ces dettes (au double sens du terme : les quantifier et les limiter) et de s'en affranchir momentanément (en les honorant de façon récurrente par des paiements de compensation) à l'occasion des naissances, mariages, rapt, initiations, meurtres, maladies, guerre, morts naturelles, conversions des ancêtres en pouvoirs supra-humains, etc. On peut donner deux exemples de paiements des dettes de vie et de leur présence rémanente dans le monde actuel sous des formes spécifiques : pour les dettes (verticales) entre humains et autorités immortelles supra-humaines, il s'agit des sacrifices aux dieux ou aux ancêtres, des dîmes dues aux Eglises, de l'impôt dû à l'Etat-Nation, des dettes sociales mutuelles dues à la société dans les démocraties sociales solidaristes ; pour les dettes (horizontales) entre groupes humains qui se reproduisent et s'élargissent en échangeant du capital de vie, il s'agit des dots, des transmissions et héritages, des amendes pour rapt et meurtres, des dons⁶.

Les paiements des dettes de vie sont censés assurer que le capital de vie global du groupement est maintenu éternellement à travers le temps en dépit de la mort de ses membres.

Souveraineté

La monnaie, ainsi vue comme une expression primordiale de la dette de vie, apparaît alors liée à la souveraineté d'une manière complexe. Ce lien passe par la dette verticale de vie qui lie les membres d'un groupement social à l'autorité qui y est souveraine (parce que créditée d'être le donneur initial de la vie et de représenter et garantir l'éternité du groupement) ou alors à ses agents sur terre (anciens, églises et hiérarchie, états et bureaucratie, monarques dynastiques). La monnaie de paiement de cette dette verticale de vie est alors une monnaie qui doit être acceptée par le souverain.

Les représentations de la dette de vie, de la monnaie et de la souveraineté changent selon les sociétés et notamment selon que la souveraineté y est vue comme transcendance (dieux, ancêtres) ou immanence (contrat ou pacte social, peuple). Aussi, aucune monnaie ne peut-elle en pratique prétendre à l'universalité, toute monnaie étant conformée par la nature de la société dans laquelle elle circule comme moyen de paiement ainsi que par le type prédominant des dettes qui doivent y être réglées.

Cela vaut y-compris pour le monde actuel où l'idée de souveraineté du peuple a pris historiquement des sens différents (chez Locke, Hobbes, Spinoza, Rousseau, Fichte, Hegel, etc.), lesquels ont conduit à la construction d'Etats modernes de formes différentes et donnant au capitalisme et aux marchés des formes elles aussi différentes⁷.

Parallèlement aux variations dans les formes légitimes de relation entre l'Etat et l'économie de marché selon les sociétés et l'inscription de celles-ci dans l'histoire de l'humanité, les conceptions de la monnaie et les régimes monétaires associés à ces conceptions sont aussi variables⁸. Dans cette perspective l'usage de la monnaie comme capital-argent, ie en tant que moyen d'accumuler une richesse transmissible par héritage est corrélé à la tendance de l'individu moderne à se penser comme souverain, c'est-à-dire immortel et créancier de la dette de vie. On peut alors considérer que la forme conventionnelle de la monnaie gagée de manière immuable dans un poids de métal précieux car inaltérable (Locke), ou alors sur une représentation fétichisée de la valeur qui est fondée à l'extérieur du groupe et pensée elle-aussi comme immuable (comme le dollar US dans l'Argentine de la convertibilité), est intrinséquement liée à la croyance que pour renforcer le lien politique et le rendre perpétuel, la monnaie doit être mise en position d'autorité souveraine intouchable, autorité purement éthique et située hors du monde vivant et donc dépourvue de tout pouvoir politique proactif⁹. On

peut alors parler de souveraineté de la monnaie proprement dite puisque le gouvernement politique, pour être légitime, doit s'auto-soumettre à cette autorité représentée par la monnaie. Du respect de la norme monétaire découle le crédit de l'Etat (*credible commitment*) duquel dépend à son tour le développement de la monnaie de crédit qui vient compléter dans l'ordre économique la monnaie souveraine et compenser sa rigidité au plan économique.

Mais il ne s'agit là que d'une représentation de la monnaie parmi d'autres, celle propre à la vision libérale qui trouve son origine dans la philosophie politique de John Locke, principal ingénieur de la Grande Révolution politique, monétaire et financière anglaise. L'Etat et le capitalisme se sont construits en Europe continentale sur d'autres modèles dans lequel l'Etat ou le peuple en tant que nation sont institués en tant qu'autorité souveraine et où la souveraineté monétaire doit être entendue non comme souveraineté de la monnaie mais comme souveraineté *sur* la monnaie.

Confiance et foi sociale

Les sciences sociales, notamment l'anthropologie et l'histoire, enseignent aussi que la monnaie n'est une création exclusive ni de l'Etat (*nomisma*), ni du marché (*fable du troc*). La monnaie est une institution sociale, une convention ultimement fondée sur une "foi sociale", sur une croyance sociale, sur une confiance qui fait qu'elle est unanimement acceptée et respectée par une communauté, en dépit de son caractère purement conventionnel, voire arbitraire. Ainsi peut-on dire que la monnaie est confiance¹⁰. Toutes les monnaies, même les métalliques, sont fiduciaires. Cette affirmation requiert une conception de la confiance dont la portée va bien au-delà de la seule notion de crédibilité généralement privilégiée par les économistes.

Pour étudier les conditions d'acceptation de la monnaie et la qualité des régimes monétaires, il faut en fait partir d'une analyse de la « foi sociale » dans la monnaie qui en distingue trois formes : la confiance méthodique, mimétique et routinière, économiquement rationnelle à court terme (*confidence*) ; la confiance hiérarchique (*credibility*), de type politique ; la confiance éthique (*trust*), de type symbolique.

La *confiance méthodique* est celle qui permet que la monnaie soit acceptée de façon routinière dans les paiements parce que tout un chacun s'attend à ce que tout autre l'accepte aussi à sa valeur faciale. Il y a *confiance hiérarchique* lorsque la monnaie n'est acceptée de façon routinière que parce que la crédibilité de ses émetteurs est garantie par

un représentant légitime de la communauté de compte et de paiement (le pouvoir souverain ou un de ses agents). Et il n'y a *confiance éthique* que si l'acceptation de la monnaie résulte de la conformité de son régime de monnayage (émission, distribution, destruction) aux valeurs et normes éthiques sur lesquelles repose la communauté dans laquelle cette monnaie prétend valoir et être reconnue comme légitime.

En matière de confiance éthique, une question centrale est celle des effets redistributifs d'un système monétaire et de la conformité de ces effets avec les principes de justice qui fondent la société politique et le sentiment d'appartenance. Mais la confiance éthique peut aussi relever d'une conformité du monnayage à une norme traditionnelle ancestrale ou mythique, considérée comme fondatrice du groupe (cas notamment des ancrages métalliques de la monnaie).

La monnaie comme force sociale et morale

En tant qu'institution conventionnelle de compte objectivée dans des moyens de paiement de dettes, la monnaie est d'un point de vue sociologique un « médium symboliquement généralisé de communication », pour parler comme Talcott Pearson et Niklas Luhmann¹¹, et d'échange social (un langage spécial, la langue des comptes). Ce langage commun des dettes et créances est un opérateur de socialisation, de totalisation sociale. Une communauté de compte et donc de paiements de dettes formée autour d'une monnaie commune constitue en effet une totalité sociale, un groupement social qui peut prétendre à la souveraineté.

La monnaie de compte (parfois dite "imaginaire") définit la communauté de tous ceux qui l'adoptent comme unité et système de compte¹². Dès lors qu'elles sont monnayées dans la même unité de compte et peuvent se convertir de manière routinière les unes dans les autres, les monnaies de paiement (dites réciproquement "réelles"), par delà leur multiplicité, renforcent la communauté de compte et en font une communauté de paiement. Ces caractéristiques socio-politiques et symboliques de la monnaie sont au cœur de la spécificité de la monnaie moderne et de la propension à la considérer comme unique et *all purpose money*.

Les sociétés modernes sont en effet différenciées en différents ordres ou « provinces de vie » autonomes. Elles sont le produit d'un processus de différenciation sociale affectant des groupements communautaires où les dimensions religieuse, politique, économique et domestique de la vie en société étaient jusque là confondues. Cette différenciation qui renvoie à une division des activités économiques, politiques, domestiques et

symboliques, menace en permanence l'unité des sociétés et leur inscription dans la durée. La monnaie, en tant que constitutive d'une communauté de compte et de paiement, y apparaît alors très clairement comme une médiation sociale qui peut permettre de réunifier le social par delà sa différenciation en ordres autonomes à la fois complémentaires et concurrents de pratiques sociales. Les sociétés modernes doivent donc être considérées comme des tissus de relations sociales, de droits et obligations, des réseaux de dettes et créances engendrées par des transactions de types différents et hétérogènes. Trois grands types de transactions économiques peuvent en général être distingués : des transactions de marché (échanges entre équivalents) ; des transactions fiscales entre des individus et un collectif passant par la centralisation et la redistribution de ressources économiques ; des transactions de réciprocité (échanges de dons, partage¹³).

Ce processus de différenciation sociale s'est développé en Occident à partir de l'invention par les marchands-banquiers, à la fin du Moyen-Age, d'une nouvelle forme de dettes et de créances qu'on peut considérer comme étant à l'origine de l'autonomisation de l'économie vis-à-vis du politique. Ces dettes marchandes-banquières sont en effet des dettes contractuelles, horizontales (entre formellement égaux), autorisées (par la loi ou la coutume), négociables, i.e. rachetables et transférables (dont on peut donc se libérer). Dans le même mouvement, une nouvelle forme de monnaie a été inventée, la monnaie de crédit bancaire, c'est-à-dire constituée par la dette des banquiers convertie en moyen de paiement. Corrélativement, avec la tendance à la séparation du politique et du religieux qui se développe en Occident à partir du XVI^e siècle du fait des guerres de religion et de l'émergence de l'Etat territorial unitaire, la dette de vie à l'égard des autorités souveraines perd son caractère transcendantal et prend les formes sécularisées de la dette fiscale puis de la dette sociale, dettes désormais référées à l'auto-protection sociale et politique de la communauté de compte et de paiement qui est placée au cœur des nouvelles sociétés politiques nationales. Ces évolutions et révolutions sont allées de pair avec le développement des discours philosophiques dits des Lumières qui ont fondé les conceptions diverses de la souveraineté du peuple qui prévalent encore actuellement, lesquelles vont aussi de pair, on l'a déjà souligné, avec des conceptions contrastées de la place de la monnaie dans nos sociétés.

Dans l'ensemble des dettes-crédances structurant les sociétés actuelles et que la monnaie a le pouvoir de « régler », deux grands types doivent alors être distingués : des dettes libérables – dettes contractuelles de type

marchand - et des dettes non libérables – dettes (de vie) tutélaires à l'égard des puissances souveraines et des groupements d'appartenance. Corrélativement deux grandes formes de monnaies sont en concurrence-complémentarité pour la prééminence dans la constitution du système monétaire : des monnaies privées de crédit bancaire adossées à des marchandises dont la valeur sert à fixer l'unité de compte, et des monnaies publiques adossées à des anticipations d'impôts. Bien qu'é émises selon les logiques contradictoires de la reproduction des transactions marchandes et de celle des transactions de répartition (centralisation-redistribution), ces monnaies sont en fait tout autant complémentaires que concurrentes. Il ne saurait en effet y avoir de monnaie fiscale sans que celle-ci soit acceptée également comme moyen de paiement dans l'économie marchande. Et il ne saurait y avoir de monnaies privées de crédit bancaire qui puissent servir à se libérer des dettes contractuelles sans qu'existe une monnaie ultime d'origine non contractuelle dans laquelle la monnaie bancaire puisse être elle-même convertie. Sinon on ne saurait se libérer de la monnaie bancaire ; celle-ci n'étant plus une dette contractuelle dont on peut toujours se libérer, elle se transformerait en dette tutélaire. Une nouvelle dette tutélaire serait ainsi instituée liant à vie les individus à l'égard du système bancaire, mis ainsi en position de pouvoir souverain. Or ce pouvoir ne saurait être légitime puisque l'activité bancaire est une activité marchande qui n'a pas pour visée de protéger la société et la vie des individus, mais seulement l'enrichissement personnel. La monnaie bancaire y perdrait donc toute possibilité d'inspirer et de bénéficier d'une confiance éthique¹⁴.

Ce théorème de la nécessité d'existence d'une monnaie publique fiscale, politique donc, pour fonder en légitimité la monnaie marchande privée, est une première forme d'expression de la dimension politique irréductible de la monnaie (i.e. de tout système monétaire territorialisé constitutif d'une même communauté de compte et de paiement). Mais les dimensions politiques et symboliques de la monnaie qui la constituent en une force sociale et morale sont, dans l'approche institutionnelle ici privilégiée, également intrinsèques à la définition même de ses propriétés génériques, comme le montrent les systèmes monétaires dits « dualistes » dans lesquels la monnaie (imaginaire) de compte n'est pas dotée d'un support matériel dans une monnaie (réelle) de paiement. Le monnayage, c'est-à-dire l'opération qui consiste à instituer une relation quantitative entre la monnaie imaginaire et les monnaies réelles en définissant la valeur en monnaie de compte des monnaies de paiement est l'expression de cette dimension politique de

toute monnaie. Cette définition instituée de la valeur des monnaies de paiement dans la monnaie de compte est en effet éminemment politique.

Propriétés génériques et états de la monnaie : sa matrice en tant que fait social total

Pour mieux saisir cette dimension institutionnelle et instituée de la monnaie, il faut revenir sur ses propriétés génériques universelles. Nous avons vu que la monnaie est d'abord un système de compte (comptabilisation) dans lequel sont définies une ou plusieurs unités de compte ainsi qu'un mode de division et d'agrégation des valeurs ; on est ici dans le registre symbolique de la monnaie où elle est un "medium symboliquement généralisé de communication". Mais la monnaie est également un ensemble de moyens de paiement, d'objets-monnaies circulant dans les transactions et susceptibles d'être accumulés : c'est là la forme proprement économique de la monnaie. Enfin une monnaie ne peut véritablement exister que si elle possède aussi la propriété d'être constituée d'un ensemble de règles de monnayage selon lesquelles les objets-monnaies de paiement sont créés et leurs valeurs définies et assignées dans les termes de la monnaie imaginaire de compte. Cette assignation est politique car elle est inéluctablement porteuse d'enjeux distributifs, ainsi qu'on le voit clairement dans les dévaluations des monnaies nationales. Ces trois propriétés constitutives de la monnaie - compte, monnayage, paiement - montrent qu'elle est présente au monde dans trois états différents, le compte étant mental, le monnayage institutionnel et les instruments de paiement matériels. La monnaie est simultanément incorporée dans les psychés individuelles, institutionnalisée dans des organisations et des règles, et objectivée dans des supports matériels¹⁵.

C'est dans son état incorporé que se joue l'établissement de la confiance dans la monnaie. En effet les confiances méthodique et éthique y trouvent leur fondement premier, dès lors que le langage des comptes est stabilisé et intégré dans la psyché des usagers de la monnaie. Et comme dans les sociétés tant segmentées que différenciées, l'unicité de l'unité de compte est toujours menacée par la pluralité irréductible des transactions et des émetteurs de moyens de paiement, la confiance dans la valeur de l'unité de compte de la monnaie implique également l'intervention en surplomb d'un pouvoir et/ou d'une autorité collective régulatrice. C'est alors la représentation incorporée de la souveraineté qui joue un rôle crucial dans la légitimation d'une telle intervention et l'établissement de la confiance hiérarchique.

Dans son état objectivé la monnaie est constituée d'un ensemble d'objets - instruments de paiement - ayant des formes symboliques diverses (spécifiquement monétaires comme les perles, coquillages, billets, pièces, cartes de paiement, chèques, effets de commerce, transferts électroniques, mais aussi des biens non spécifiquement monétaires comme le bétail, des céréales, des métaux, etc.). Ces objets-monnaies sont produits dans l'ensemble des circuits de transactions où différents types de dettes sont créés et reproduits au travers de leurs paiements. Ils doivent être dignes de confiance, i.e. avoir les qualités requises pour inspirer une confiance méthodique et éthique dans leur valeur d'usage et être acceptés de manière routinière à leur valeur faciale ou coutumière, y compris à l'extérieur des circuits transactionnels dont ils sont à l'origine issus. Les objets-monnaies de paiement, comme tout objet, sont appréhendables dans un espace à trois dimensions : pour une pièce on distingue ainsi les côtés pile et face et la tranche. Ces dimensions peuvent être utilisées pour refléter différenciellement les dimensions économique, politique et symbolique de la monnaie et des dettes¹⁶. Dans son état institutionnalisé, la monnaie est le résultat d'une action collective, l'expression d'une intentionnalité collective posant que : « X est compté comme un (vaut pour) Y dans le contexte C »¹⁷. La monnaie y est investie du rôle de représentant d'une communauté territoriale unifiée par une unité de compte commune et une convertibilité générale entre moyens de paiement, qu'il s'agisse de moyens de paiement publics ou privés, qu'il s'agisse de payer des dettes d'origine contractuelle ou d'honorer des dettes tutélaires et notamment fiscales. La monnaie institutionnalisée, le pouvoir supérieur de monnayage, fait ainsi partie des pouvoirs souverains, voire peut postuler à une position d'autorité souveraine dans l'ordre politique en surplomb des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires constitutifs de l'Etat.

La monnaie de par ses trois propriétés génériques (ou formes fonctionnelles constitutives) et sa présence au monde sous trois états apparaît ainsi comme un fait social total dont le tableau suivant cherche à retracer la structure intime sous la forme d'une matrice des interdépendances entre ses formes et états.

Il ne m'est pas possible ici de rentrer dans les détails de cette structure complexe aux multiples dimensions économiques, politiques et symboliques interdépendantes. Je me bornerai donc pour finir à souligner qu'au cœur de la matrice de la monnaie réside la nécessité, pour assurer la stabilité du régime monétaire, d'un compromis politique entre les diverses classes de ses usagers par delà leurs intérêts contradictoires. Mais la monnaie y apparaît aussi plus largement comme

un système politique en soi, confronté d'un côté à des divisions territoriales avec des tensions sur l'unicité de l'unité de compte, de l'autre à la concurrence-complémentarité entre divers émetteurs de moyens de paiement (publics et privés). Ce système politique a une ombre portée d'une part dans le système symbolique où il détermine la confiance hiérarchique à travers la question de la légitimité du pouvoir monétaire supérieur disposant de la capacité d'imposer des règles aux divers producteurs et usagers de la monnaie, d'autre part sur le système matériel (économique) des objets-monnaies où se pose en permanence la question de leur qualité en tant que moyens de paiement dignes de confiance.

	Formes fonctionnelles → États ↓	Compte	Monnayage	Paiement
Système (symbolique) de signes au principe d'une « foi sociale »	Incorporé Schéma mental :	Confiance éthique associée aux valeurs faisant autorité Projet	Confiance hiérarchique associée à la légitimité du pouvoir monétaire en surplomb des différents émetteurs de monnaie Stratégie	Confiance méthodique associée à la stabilité de la valeur des moyens de paiement Routine
Système (politique) de sujets en action dans le cadre d'une souveraineté	Institutionnalisé Action collective :	Unification symbolique du territoire monétaire par le système de compte à long terme (structure)	Compromis politique constitutif du régime monétaire à moyen terme (conjoncture)	Hétérogénéité des dettes, multiplicité des émetteurs de moyens de paiement à court terme (événementiel)
Système (économique) des objets permettant la circulation - renouvellement des dettes	Objectivé Principe de valorisation :	Face : emblèmes de l'autorité souveraine dans la communauté de compte Sceau, signature	Tranche : garanties institutionnelles de la qualité du moyennage "ancrage" Poids du métal, change	Pile : valeur faciale nombrée des moyens de paiement Principe nominal

Tableau 1. Structure intime de la monnaie

Ce système politique de la monnaie doit néanmoins être enchassé dans la structure de la société globale et en respecter les valeurs et normes qui en figurent le projet - sa futurité¹⁸ - et l'inscription dans la durée, valeurs et normes qui sont au principe de la confiance éthique et qui doivent également être mises en scène, représentées dans l'ordre matériel des moyens de paiement.

Les dimensions proprement économiques de la monnaie (formant les troisièmes ligne et colonne de la matrice) se condensent en pratique dans la valeur nombrée des objets-monnaies selon leurs usages et dans les activités routinières de paiement ; elles sont en général isolées de ses dimensions politiques et symboliques dans les conceptions usuelles a-monétaires de l'économie, où les institutions et croyances monétaires relatives aux système de compte et de monnayage sont supposées données et stabilisées, et donc neutralisées. Mais c'est faire fi du fait que « la monnaie n'est nullement un fait matériel et physique, c'est essentiellement un fait social ; sa valeur est celle de sa force d'achat, et la

mesure de la confiance qu'on a en elle. Et c'est de l'origine d'une notion, d'une institution, d'une foi, que nous parlons. (...) Et la vraie foi que nous nourrissons vis-à-vis de l'or et de toutes les valeurs qui découlent de son estimation, n'est-elle pas en grande partie la confiance que nous avons dans son pouvoir ? L'essence de la foi en la valeur de l'or ne réside-t-elle pas dans la croyance que nous pourrions obtenir, grâce à lui, de nos contemporains les prestations – en nature ou en services – que l'état de marché nous permettra d'exiger ? (Marcel Mauss, « Les origines de la notion de monnaie » (1914), in *Œuvres*, tome 2, Paris, Editions de Minuit, 1974, pp.106 et 111-112).

Aussi la réduction de la monnaie à ses dimensions d'instrument économique facilitant l'échange marchand n'est pas tenable dès lors qu'il s'agit d'observer les pratiques monétaires pour les comprendre et les expliquer ; les crises monétaires ne cessent d'illustrer les effets potentiellement désastreux d'une telle ignorance ou dénégaration du politique et du symbolique en matière monétaire. En pratique, pour faire œuvre scientifique en la matière,

"il faut se défier à jamais de toute cette sophistique qui consiste à donner le primat à telle ou telle série de phénomènes sociaux. Ni les choses politiques, ni les choses morales, ni les choses économiques n'ont rien de dominant dans aucune société... et ce ne sont que les logomachies qui les distinguent. Une monnaie, chose économique, est frappée par une nation, chose politique, et on y a confiance, elle inspire foi et crédit, phénomène à la fois économique et moral, ou même plutôt mental, habituel, traditionnel. Chaque société est une, avec sa morale, sa technique, son économie, etc. La politique, la morale et l'économie sont simplement des éléments de l'art social, de l'art de vivre en commun." (Marcel Mauss, « Appréciation sociologique du bolchévisme », *Revue de métaphysique et de morale*, n° 31, 1924, cité par Camille Tarot, *De Durkheim à Mauss, l'invention du symbolique*, Paris, La Découverte, 1999, p. 658).

Lorsque la monnaie est en crise, lorsque la routine des paiements est remise en question et que la valeur de l'unité de compte perd sa « force d'achat », c'est toute la société qui se délite. Alors se manifeste en toute clarté que la monnaie fait partie de ces « phénomènes généraux » que Mauss « propose d'appeler "totaux" » (*in* « Débats sur les fonctions sociales de la monnaie », op. cit., p. 118). Elle ne fait sens qu'en tant qu'elle est considérée comme un « fait social total », ainsi qu'on a cherché à le faire dans ce texte¹⁹. Pour comprendre et expliquer la monnaie (un

système monétaire), on ne peut éviter de la considérer comme un phénomène simultanément matériel-mental-social, individuel-communautaire-sociétal, imaginaire-symbolique-réel. La monnaie a sa propre économie - l'économie générale de la production et de la circulation des moyens de paiement -, sa propre politique - les conflits et compromis institutionnalisés autour du pouvoir de nommer l'unité de compte et de fixer le système de compte, tout comme de la régulation juridique ou éthique de la création des moyens de paiement -, et sa propre symbolique - le langage monétaire et les représentations de la communauté et de la souveraineté qui légitiment les règles du jeu monétaire -.

¹ Cf. Bruno Théret (dir.), *La monnaie dévoilée par ses crises*, Paris, Editions de l'EHESS, 2 volumes, 2007 (traduction espagnole, Bogota, Universidad nacional de Colombia, 2013).

² On peut d'ailleurs se demander si l'économie orthodoxe, à son stade actuel, est encore une science humaine et sociale tant elle se pense désormais comme faisant partie des sciences de la nature et s'habille de leurs oripeaux au point de n'être plus qu'une technoscience. Voir sur ce point par exemple Dominique Pestre, *Science, argent et politique, Un essai d'interprétation*, INRA Editions, Paris, 2003, et Michel Armatte, *La science économique comme ingénierie*, Editions de l'Ecole des Mines, Paris, 2010.

³ Michel Aglietta et André Orléan (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998.

⁴ Ainsi la dite « fonction de réserve » de la monnaie n'est une « fonction » ni universelle ni exclusive de la monnaie ; elle renvoie pour l'essentiel à l'usage spécifique qui est fait de la monnaie dans certaines sociétés. Pour un positionnement anti-fonctionnaliste qui rejoint le notre, cf. Anatol Murad, « The Nature of Money », *Southern Economic Journal*, 9(3), 1943, pp. 217-233 ; Helen Codere, « Money-exchange Systems and a Theory of Money », *Man (NS)*, 3(4), 1968, pp. 557-577 ; Eric Pineault, « Pour une théorie de l'institution monétaire : actualité du Treatise on Money », *L'Actualité économique*, 79(1-2), 2003, pp. 101-116 ; Geoffrey Ingham, *The Nature of Money*, Cambridge, Polity Press, 2004 ; Celso Sanchez Capdequi, *Las mascararas del dinero. El simbolismo social de la riqueza*, Barcelona, Anthropos Editorial - Mexico, UAM Iztapalapa, 2004 ; Eric Tymoigne, « An Inquiry into the Nature of Money : An Alternative to the Functional Approach », Working Paper n° 481, The Levy Economics Institute, 2006.

⁵ David Graeber, *Debt. The First 5000 Years*, Melville House, Brooklyn, New York, 2011.

⁶ Cf. Bruno Théret, *Monnaie et dettes de vie*, *L'Homme*, 2009/2, n° 190, pp. 153-180.

⁷ Cf. Bruno Théret, « La souveraineté : des référentiels philosophiques pluriels, des régimes historiques hybrides », in O. Giraud et Ph. Warin (dir.), *Politiques publiques et démocratie*, Paris, Editions La Découverte, 2008, pp. 381-406.

8 Cf. Bruno Théret, « Philosophies politiques de la monnaie : une comparaison de Hobbes, Locke et Fichte », (à paraître).

9 Cf. Alexandre Roig, La monnaie impossible : la convertibilité argentine de 1991, Thèse EHESS, 2007.

10 Cf. Michel Aglietta et André Orléan, La monnaie entre violence et confiance, Paris, Odile Jacob, 2002.

11 Cf. Heiner Ganssmann, "Money : a symbolically generalized medium of communication ? On the concept of money in recent sociology." *Economy and Society*, 17(3), 1988, pp. 285-316 ; Bruno Théret, « L'effectivité de la politique économique : de l'autopoïèse des systèmes sociaux à la topologie du social », *L'Année de la régulation*, 3, 1999, pp. 127-167 (« La efectividad de la politica economica : de la autopoiesis de los sistemas sociales a la topologia de lo social », in Ruben Lo Vuolo (comp.), *La credibilidad social de la politica economica en America Latina*, Buenos Aires, Miño y Davila, 2006, pp. 247-308) ; Carl Wennerlind, "Money talks, but what is it saying ? Semiotics of money and social control." *Journal of Economic Issues*, 35(3), 2001, pp. 557-574.

12 Cf. par exemple Federico Neiburg, « Imaginary Moneys and the Popular Economy in Haiti », PPGAS, Museu Nacional, UFRJ, draft, 2012.

13 Sur la nécessité d'introduire des transactions de partage dans la matrice sociale, en relation notamment avec l'inaliénabilité de certains biens (mise en exergue par Jean-Pierre Warnier, « Alliance, filiation et inaliénabilité : le débat sur le don à la lumière de l'anthropologie de la parenté », *Revue du MAUSS permanente*, 2 novembre 2009 [en ligne]), sans réduire le partage à du don, cf. Jean-Michel Servet, « Monnaie : l'occultation du partage par la dette », draft, 2013.

14 Cf. Véronique Dutraive et Bruno Théret, « Souveraineté politique et souveraineté monétaire : une interprétation à partir de l'œuvre de John R. Commons », manuscrit, IRISSO-Triangle, (en japonais in *Keizai Ronso (The Economic Review)*, Kyoto University Economic Society), 2013.

15 Pour plus de détails, cf. Bruno Théret, "Os três estados da moeda. Abordagem interdisciplinar do fato monetário", *Economia e Sociedade*, Vol. 17, n° 1, 2008, pp. 1-28 ; « Les trois états de la monnaie. Approche interdisciplinaire du fait monétaire », *Revue économique*, 59(4), 2008, pp. 813-841.

16 Cf. Keith Hart, « Heads and tails ? Two sides of the coin », *Man (NS)*, 21, 1986, pp. 637-656 ; Eric Pineault, « Sociétés, monnaie et politique : éléments pour une théorie de l'institution monétaire et une typologie des formes historiques de sa régulation politique », *Cahiers de recherche sociologique*, 32, 1999, pp. 47-83 ; Tom Burn & Philippe De Villé, « The three faces of the coin : a socio-economic approach of the institution of money », *EJESS*, 16(2), 2003, pp. 149-195.

17 Cf. John Searle, *La Construction de la réalité sociale*, Paris, Gallimard, 1998 ; Heiner Ganssmann, "La monnaie comme fait social." *Sciences de la société*, 52, février 2001, pp. 137-157.

18 Au sens de John R. Commons dans *Institutional Economics*, New Brunswick (NJ), Transaction Publishers, 1990 (1934), i.e. l'avenir tel qu'on l'envisage ou anticipe dans le présent, ou ce que Marcel Mauss qualifie « d'attente, d'escompte de l'avenir, (...) »

l'une des formes de la pensée collective » (« Débats sur les fonctions sociales de la monnaie » (1934), in Œuvres, tome 2, Paris, Editions de Minuit, 1974, pp. 117) en en soulignant l'importance et en associant François Simiand à son point de vue (Simiand, « La monnaie, réalité sociale », Annales sociologiques, série D, fascicule 1, 1934, reproduit dans François Simiand, Critique sociologique de l'économie (Textes présentés par Jean-Christophe Marcel et Philippe Steiner), Paris, PUF, 2006, pp. 215-259).

19 Pour Camille Tarot, parler de fait social total revient « à reconnaître la dimension symbolique de tous les faits où l'homme est pris et dont il est partie prenante. Or la perception de ces faits, ne dépend que de l'accommodation du regard. On peut ne voir dans une entreprise qu'un fait économique, et l'analyser de ce seul point de vue. Mais comme ce fait en inclut beaucoup d'autres, on peut également refuser de séparer complètement les faits économiques de l'organisation sociale dans laquelle ils restent pris, constater qu'ils renvoient à des faits de valeurs et d'idéologie qui signifient à leur manière, à des faits de pouvoir qu'ils expriment ou consolident, imposent ou reproduisent. (...) Le fait social total, c'est le correctif aux excès d'abstraction qui peuvent nuire à la science et sont tout le danger de l'idéologie, c'est le primat du seul concret sur tout discours possible, c'est la volonté de replonger les mots dans les choses encore et toujours, car la science n'est qu'au service du réel et nous n'avons pas de science du réel. (...) L'idée des faits sociaux totaux est donc la conséquence d'une analyse assez intensive même d'un seul aspect d'une société. Si nous poussons l'analyse le plus loin possible, une science particulière sera contrainte de réintroduire ce qu'elle avait cru devoir exclure, car c'est le donné qui le lui impose » (op. cit., pp. 658-659).